

## Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le Produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce Produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres Produits.

## Produit

### OSTRUM SRI GLOBAL SUBORDINATED DEBT un Compartiment de Natixis AM Funds N/A (EUR) (code ISIN : LU2038541293)

Ce Produit est géré par Natixis Investment Managers International, membre du Groupe BPCE, agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers. Ce Produit est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de surveillance du secteur financier. Pour plus d'informations sur ce Produit, veuillez consulter le site [www.im.natixis.com](http://www.im.natixis.com) ou appeler le +33 1 78 40 98 40.

**Le présent document d'informations clés est exact et à jour au 4 décembre 2023.**

**Attention : vous êtes sur le point d'acheter un Produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.**

## En quoi consiste ce Produit ?

**Type** Ce Produit est un Fonds OPCVM. Ce Produit est un Compartiment d'une Société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois. Le Produit est régi par la partie I de la Loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010, telle qu'amendée.

**Terme** Ce Produit n'a pas de date d'échéance spécifique. Toutefois, ce Produit peut être dissous ou fusionné. Dans ce cas, vous serez informé par tout moyen approprié approuvé par la réglementation.

**Objectifs** L'objectif d'investissement du Produit est de réaliser, sur sa durée minimale de placement recommandée de 3 ans, une performance de 1 % par rapport à l'Indice ICE BofA Euro Subordinated Financial, en tirant parti des rendements offerts par des obligations subordonnées (ou des titres similaires), émis par des émetteurs privés, publics, souverains ou supranationaux, qui peuvent être des sociétés et/ou des institutions financières et mettant en œuvre une stratégie d'investissement socialement responsable (ISR).

- La politique d'investissement repose sur une gestion active. Par conséquent, le Compartiment peut s'écarter considérablement de son Indice de référence en matière de composition et/ou de niveau de risque financier. L'Indice de référence majoré de +1 % peut servir à déterminer la commission liée aux résultats qui pourra être prélevée.
- L'Indice de référence peut servir à déterminer la commission liée aux résultats qui pourra être prélevée.
- La stratégie d'investissement consiste à sélectionner principalement des obligations subordonnées (ou des titres similaires), y compris des obligations convertibles conditionnelles pouvant représenter jusqu'à 100 % de l'actif total, émises par des sociétés du monde entier. Il ne peut investir plus de 5 % de son actif net dans des obligations convertibles conditionnelles émises par des sociétés appartenant au Groupe BPCE. Son principal objectif est de bénéficier des rendements obligataires offerts par les émetteurs publics et/ou privés, grâce à un processus de sélection et un suivi quotidien rigoureux des émetteurs et du portefeuille. La répartition des actifs se fait en fonction des principaux types de subordinations auxquels le Produit cherche à obtenir une exposition. Le Produit peut adopter diverses stratégies pour mettre en œuvre la sélection des titres, la gestion du risque global et la répartition des actifs. Il promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, mais n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement durable. Sa stratégie d'investissement ISR repose sur l'application d'un processus de sélection ISR et d'une liste d'exclusion, ainsi que sur l'intégration de facteurs ESG dans nos recherches : facteurs environnementaux (approche envisageable pour la réduction des gaz à effet de serre), sociaux (qualité des conditions de travail) et de gouvernance (pour les entreprises, évaluation de l'équilibre des pouvoirs). Il adopte un processus ISR basé sur la méthode de « notation moyenne » qui vise à s'assurer que sa notation ESG moyenne n'est jamais inférieure à celle de son univers d'investissement filtré. Au moins 90 % des actifs nets du portefeuille ont reçu le label ISR (conformément à la définition du label ISR français) et disposent d'une notation ESG. Son approche ISR pourrait entraîner une sous-représentation dans certains secteurs en raison de notations ESG médiocres ou de l'application de la politique d'exclusion sectorielle par le Gestionnaire financier.
- Le Produit sera investi dans des produits de taux libellés au moins à 90 % en euros, en dollars américains, en francs suisses, en livres sterling, en yens japonais, en dollars australiens et canadiens, en couronnes norvégiennes, suédoises et danoises. Selon les opportunités du marché, il peut détenir jusqu'à 10 % de son actif dans des titres libellés dans des devises de pays hors OCDE. Son exposition aux obligations subordonnées émises par un émetteur privé non financier ne dépassera pas 30 % de ses actifs. Il peut détenir jusqu'à 100 % de son actif dans des titres dont les émetteurs ont leur siège social situé dans un pays membre de l'OCDE, et jusqu'à 40 % dans des titres d'émetteurs dont le siège social est situé dans un pays non membre de l'OCDE.  
Le Gestionnaire Financier s'appuie sur l'évaluation du risque de crédit établie par ses équipes et sa propre méthodologie.
- Le Produit peut également avoir recours à des produits dérivés, notamment pour i) couvrir le portefeuille contre et/ou exposer jusqu'à 200 % de son actif aux risques de taux d'intérêt et/ou de crédit ; ii) couvrir le portefeuille contre le risque de change et, le cas échéant, contre le risque lié aux actions.  
La sensibilité aux taux d'intérêt est comprise entre -2 et +10.
- Il peut utiliser des produits dérivés à des fins d'investissement et conclure des prêts de titres, mais aussi des opérations de mise et de prise en pension.
- Les revenus perçus par le Produit sont réinvestis.
- Les actionnaires peuvent procéder au rachat des Actions sur simple demande chaque jour ouvrable (en France et au Luxembourg) avant 13 h 30.**

**Investisseur de détail visé** Le Produit convient aux investisseurs institutionnels et de détail exigeants, qui disposent de connaissances suffisantes pour comprendre la politique d'investissement et les risques spécifiques du compartiment et qui cherchent à tirer parti d'un portefeuille obligataire géré dans une perspective à moyen terme, peuvent se permettre d'immobiliser du capital pendant 3 ans, et peuvent accepter des pertes de capital.

## Informations pratiques

- **Dépositaire du Produit :** Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A
- Des informations complémentaires concernant le Produit (dont la version anglaise du prospectus complet, des rapports et des comptes de la SICAV dans son ensemble), ainsi que la procédure d'échange d'Actions d'un Compartiment à un autre, sont disponibles gratuitement sur demande auprès du siège social de la Société de gestion ou de l'Agent administratif. Le prix par action du Compartiment peut être obtenu au siège social de la Société de gestion ou de l'Agent administratif.
- De plus amples informations relatives à la politique de rémunération sont disponibles sur [www.im.natixis.com](http://www.im.natixis.com) et des copies papier sont disponibles sans frais et sur demande.
- **Échange d'actions :** Chaque Compartiment de la SICAV est séparé, conformément à la loi. Vous n'avez pas la possibilité d'échanger vos actions contre des actions d'un autre Compartiment du Fonds. Toutefois, vous pourriez avoir la possibilité de demander le rachat de vos actions de ce Compartiment, puis de souscrire des actions d'un autre Compartiment. Pour plus d'informations, veuillez consulter le prospectus du Produit.
- **Fiscalité :** Ce Produit peut être assujéti à des régimes fiscaux spécifiques au Luxembourg. Selon votre pays de résidence, cela peut avoir un impact sur votre investissement. Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter votre conseiller.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### Indicateur de risque



L'indicateur de risque suppose que vous conservez le Produit pendant 3 ans.

L'Indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

**Attention au risque de change. La devise de ce Produit peut être différente de celle de votre pays. Dans la mesure où vous pourriez recevoir des paiements dans la devise de ce Produit et non dans celle de votre pays, votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.**

Autres risques importants pour le Produit non inclus dans l'indicateur synthétique de risque : Risque de crédit, Risque de contrepartie, Risque lié aux techniques de gestion.

Ce Produit n'inclut aucune protection contre les performances futures du marché, vous pourriez donc perdre tout ou une partie de votre investissement.

### Scénarios de performance

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

**Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.**

**Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du Produit et de l'Indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.**

Période de détention recommandée : 3 ans		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Exemple d'investissement : 10 000 EUR			
<b>Scénarios</b>			
<b>Minimum</b> Ce Produit n'inclut aucune garantie, vous pourriez donc perdre tout ou une partie de votre investissement.			
<b>Tensions</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	<b>3 990 EUR</b>	<b>5 240 EUR</b>
	Rendement annuel moyen	-60,1 %	-19,4 %
<b>Défavorable (*)</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	<b>8 210 EUR</b>	<b>8 650 EUR</b>
	Rendement annuel moyen	-17,9 %	-4,7 %
<b>Intermédiaire (*)</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	<b>9 410 EUR</b>	<b>9 570 EUR</b>
	Rendement annuel moyen	-5,9 %	-1,4 %
<b>Favorable (*)</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	<b>11 500 EUR</b>	<b>11 200 EUR</b>
	Rendement annuel moyen	15,0 %	3,8 %

(\*) Le scénario s'est produit pour un investissement (par rapport à l'Indicateur de référence : 100% EONIA/ESTR Capitalisé) entre 2019 et 2022 dans le cas d'un scénario défavorable, entre 2020 et 2023 dans le cas d'un scénario intermédiaire et entre 2018 et 2021 dans le cas d'un scénario favorable.

## Que se passe-t-il si Natixis Investment Managers International n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Les actifs du Produit sont conservés par Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A., en tant que dépositaire du Produit. En cas d'insolvabilité de Natixis Investment Managers International, les actifs du Produit ne seront pas affectés. Toutefois, en cas d'insolvabilité du Dépositaire, il existe un risque de perte financière. Ce risque est néanmoins atténué dans une certaine mesure par le fait que le Dépositaire est tenu par la loi et la réglementation de séparer ses propres actifs des actifs du Produit.

En cas de défaillance du Dépositaire, il existe un système de compensation ou de garantie pour les investisseurs prévu par la loi.

## Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le Produit et du rendement du Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
<b>Coûts totaux</b>	587 EUR	761 EUR
<b>Incidence des coûts annuels (*)</b>	5,9 %	2,6 % chaque année

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,2 % avant déduction des coûts et de -1,4 % après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le Produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le Produit peut vous facturer, soit 33 EUR. Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

### Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
<b>Coûts d'entrée</b>	5,00 % du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le Produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 500 EUR
<b>Coûts de sortie</b>	Nous ne facturons pas de coût de sortie.	Néant
Coûts récurrents prélevés chaque année		
<b>Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation</b>	0,76 % Le montant des coûts récurrents se fonde sur les frais de l'exercice clos en juin 2022. Ce montant peut varier d'un exercice à l'autre.	72 EUR
<b>Coûts de transaction</b>	0,15 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	15 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
<b>Commissions liées aux résultats</b>	15,0 % de la performance supérieure à celle de l'Indice de référence +1 % 0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts cumulés ci-dessus inclut la moyenne des 5 dernières années.	0 EUR

Un investisseur qui s'engage dans des pratiques excessives de négociation ou de « market timing » peut être soumis à un prélèvement pouvant atteindre 2 %.

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

### Période de détention recommandée : 3 ans

Cette durée correspond à la période pendant laquelle vous devez rester investi dans le Produit afin d'obtenir un rendement potentiel tout en minimisant le risque de perte. Cette durée est liée à la combinaison d'actifs, à l'objectif de gestion et à la stratégie d'investissement de votre Produit.

Vous pouvez demander la vente de votre Produit tous les jours. Vous pouvez recevoir moins que prévu si vous en sortez avant la fin de la période de détention recommandée. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

La responsabilité de Natixis Investment Managers International ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus du Produit. Si vous souhaitez formuler une réclamation concernant la personne qui conseille ou vend le Produit ou sur le Produit lui-même, vous pouvez envoyer un e-mail au Service client à l'adresse ClientServicingAM@natixis.com ou écrire à Natixis Investment Managers International, 43 avenue Pierre Mendès France, 75648 Paris Cedex 13.

## Autres informations pertinentes

Des informations sur les performances passées du Produit sont disponibles à l'adresse suivante : [https://priips.im.natixis.com/past\\_performance?id=LU2038541293](https://priips.im.natixis.com/past_performance?id=LU2038541293). Des données de performances passées sont présentées sur 1 an.

Les précédents calculs de scénarios de performance mensuels du Produit sont disponibles à l'adresse suivante : [https://priips.im.natixis.com/past\\_performance\\_scenario?id=LU2038541293](https://priips.im.natixis.com/past_performance_scenario?id=LU2038541293).

Lorsque ce Produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.